

Magny les Hameaux, le 26 Mars 2019

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 Mars 2019**

L'An deux mille dix-neuf, le Lundi 25 Mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil à Magny les Hameaux, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- **A APPROUVÉ** le procès-verbal du Conseil Municipal du 4 Février 2019.
- **A ADOPTÉ** le compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2018 avec les résultats de clôture suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Résultat 2018	292 613,51 €	-1 764 548,67 €
EXCEDENT cumulé précédent BP ou BS	3 073 433,73 €	2 682 306,52 €
Résultat de clôture 2018	3 366 047,24 €	917 757,85 €

- **A APPROUVÉ** le compte administratif de l'exercice 2018 et a arrêté les résultats définitifs tels que ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	RESTES A REALISER
RECETTES exercice 2018	13 760 811,21 €	1 699 183,59 €	1 205 080,91 €
DEPENSES exercice 2018	13 468 197,70 €	3 463 732,26 €	1 966 376,63 €
Résultat 2018	292 613,51 €	-1 764 548,67 €	-761 295,72 €
EXCEDENT cumulé précédent BP ou BS	3 073 433,73 €	2 682 306,52 €	
Résultat de clôture 2018	3 366 047,24 €	917 757,85 €	

- **A FIXÉ** les taux de fiscalité pour l'année 2019 comme suit :

Contributions directes	Taux
Taxe d'habitation	11,79%
Foncier bâti	23,19%
Foncier non bâti	82,87%

Vos courriers doivent être adressés à M. le Maire : Hôtel de Ville - BP 10033 - 78772 Magny-les-Hameaux Cedex

Tél. : 01 39 44 71 71 • Courriel : hoteldeville@magny-les-hameaux.fr

Retrouvez l'actualité municipale sur : [magny-les-hameaux.fr](http://magny-les-hameaux.fr) • [facebook.com/MagnylesHameaux](https://www.facebook.com/MagnylesHameaux) • [www.instagram.com/villemagny78/](https://www.instagram.com/villemagny78/) • [fr.pinterest.com/communicati1409/](https://fr.pinterest.com/communicati1409/) & notre application mobile officielle

- **A ADOPTÉ** les chapitres suivants du budget primitif 2019 pour les recettes et les dépenses, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement comme suit :

1) **Les dépenses de fonctionnement**

Dépenses de fonctionnement	Budget primitif 2019
011 - Charges à caractère général	3 531 556,00 €
012 - Charges de personnel	8 698 380,00 €
014 - Atténuations de produits	330 000,00 €
65 - Autres charges gestion courante	663 420,00 €
66 - Charges financières	68 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	44 810,00 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 059 470,73 €
022 - Dépenses imprévues	297 430,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	500 090,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>16 193 156,73 €</b>

2) **les recettes de fonctionnement**

Recettes de fonctionnement	Budget primitif 2019
002 - Excédent antérieur reporté fonctionnement	3 366 047,24 €
013 - Atténuations de charges	138 150,82 €
70 - Produits des services	1 397 700,00 €
73 - Impôts et taxes	9 258 591,00 €
74 - Dotations et participations	1 833 300,00 €
75 - Autres produits gestion courante	188 250,00 €
77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	9 117,67 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>16 193 156,73 €</b>

3) **Les dépenses d'investissement**

Dépenses d'investissement	Crédits nouveaux	Restes à réaliser 2018	Budget primitif 2019
040 - Opérations d'ordre entre sections	9 117,67 €		9 117,67 €
041 - Opérations d'ordre patrimoniales	170 000,00 €		170 000,00 €
10 - Dotations fonds divers	13 693,00 €		13 693,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	222 572,46 €		222 572,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	92 450,00 €	163 292,24 €	255 742,24 €
21 - Immobilisations corporelles	221 310,00 €	153 973,91 €	375 283,91 €
23 - Immobilisations en cours	4 366 600,00 €	1 649 110,48€	6 015 710,48 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>5 095 743,13 €</b>	<b>1 966 376,63 €</b>	<b>7 062 119,76 €</b>

#### 4) Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	Crédits nouveaux	Restes à réaliser 2018	Budget primitif 2019
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	917 757,85 €		917 757,85 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 059 470,73 €		2 059 470,73 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	500 090,00 €		500 090,00 €
041 - Opérations d'ordre patrimoniales	170 000,00 €		170 000,00 €
10 - Dotations fonds divers	348 343,27 €		348 343,27 €
13 - Subventions d'investissement	561 377,00 €	1 205 080,91 €	1 766 457,91 €
16 - Emprunts	1 300 000,00 €		1 300 000,00 €
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>5 857 038,85 €</b>	<b>1 205 080,91 €</b>	<b>7 062 119,76 €</b>

Total recettes investissement et fonctionnement : 23 255 276,49 euros

Total dépenses investissement et fonctionnement : 23 255 276,49 euros

**ET A ADOPTÉ** le budget primitif 2019 pour un montant total de 23 255 276,49 euros

- **A AUTORISÉ** la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie par le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), pour le compte de la commune de Magny-les-Hameaux, concernant les travaux de réhabilitation du Centre de Loisirs Henri Dès ;  
**ET SERA** attentif à ce que les obligés soient clairement engagés dans le processus de transition écologique.
- **A APPROUVÉ** la convention constitutive de groupement de commandes permanent avec SQY ; **ET A AUTORISÉ** M. le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes permanent ; **ET A AUTORISÉ** M. le Maire à prendre par voie de décision, le ralliement à une procédure groupée de commande publique, organisée par Saint-Quentin-en-Yvelines.
- **A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à signer les conventions avec ces deux associations et à verser les montants suivants à ces associations :

#### **La MJC**

Subvention de fonctionnement de 50 000 €.

#### **L'AMM**

Subvention de fonctionnement de 23 000 €.

- **A DECIDÉ** d'adopter les modifications du tableau des effectifs de la Police municipale
- **A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental des Yvelines pour une subvention au titre du Programme Départemental 2016-2019 d'aide aux communes et structures intercommunales en matière de voirie.  
**ET S'EST S'ENGAGÉ** à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser les travaux figurant dans le dossier technique annexé à la délibération et conformes à l'objet du programme.  
**ET S'EST S'ENGAGÉ** à financer la part de travaux restant à sa charge.

- **A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à solliciter le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) pour l'obtention d'une subvention pour l'acquisition de mobiliers destinés au stationnement des vélos aux abords des lieux publics et en centre bourg sur la commune de Magny-les-Hameaux.  
**S'EST ENGAGÉ** à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser les travaux figurant dans le dossier technique annexé à la délibération et conformes à l'objet du programme.  
**S'EST ENGAGÉ** à financer la part de travaux restant à sa charge.
  
- **A AUTORISÉ** Monsieur le Maire à solliciter le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR), pour l'obtention d'une subvention pour l'acquisition d'une borne fontaine pour le City Stade – Avenue d'Aigrefoin sur la commune de Magny-les-Hameaux.  
**S'EST ENGAGÉ** à utiliser cette subvention, sous son entière responsabilité, pour réaliser les travaux figurant dans le dossier technique annexé à la délibération et conformes à l'objet du programme.  
**S'EST ENGAGÉ** à financer la part de travaux restant à sa charge.

  
Le Maire  
Bertrand HOUILLON

**PS. Le registre des délibérations est à la disposition des personnes qui souhaiteraient le consulter, aux jours et heures d'ouverture de la Mairie Centrale.**